

Vivre à SALLES

ÉTÉ 2023

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

P.13

DOSSIER

CULTURE ET FESTIVITÉS : UN ÉTÉ BIEN CHARGÉ !



P.4 GRAND ANGLE
Budget 2023



P.9-10 SALLES EN ACTION
Le quartier de Lavignolle



P.18-19 SALLES ET VOUS
Point sur la démocratie participative

Chères Salloises, Chers Sallois,

Avant le repos bien mérité de l'été, l'actualité municipale bat son plein avec la tenue de nombreuses manifestations culturelles et sportives.

Des animations qui rencontrent toujours autant de succès et qui permettent de partager de vrais moments de convivialité.

Avec le festival Popul'Eyre, le tournoi inter-quartiers du football, la fête du rugby, la semaine de la parentalité, le retour de la Saint-Pierre pilotée par le Comité des fêtes, le repas des aînés, les kermesses dans les écoles ou bien encore la fête de la musique, ce mois de juin aura été particulièrement animé et est le prélude à un été particulièrement festif.

Nous n'oublierons pas non plus de féliciter l'équipe de l'USS qui nous a offert un spectacle magnifique et inattendu au fil de cette saison en s'ouvrant les portes de la montée en Nationale 2 après un passage éclair en Fédérale 1.

Toutes ces festivités, sportives et culturelles, ne pourraient pas avoir lieu sans l'appui important du personnel municipal, notamment du pôle festivités des services techniques qui est très fortement sollicité pour assurer toute la partie logistique de ces manifestations. Ils sont un rouage essentiel dans l'organisation des manifestations municipales et associatives comme peut l'être le pôle administratif communication et festivités. **Qu'ils en soient ici grandement remerciés.**

L'été sera également actif car certains projets que nous portons vont entrer dans une phase plus opérationnelle.

Les travaux de réhabilitation de l'école maternelle Jacques Prévert vont se poursuivre avec une opération importante de démolition des bâtiments pré-fabriqués. Il en sera de même à l'école de Lavignolle dont le chantier démarra dès le début des vacances scolaires avec la destruction de l'actuel pôle de restauration et l'installation de la zone de chantier.

La crèche collective, qui doit accroître son nombre de places, va également

faire l'objet d'importants travaux qui devront être terminés pour assurer une ouverture dès le début du mois de septembre.

Les études techniques pour la réalisation de la traversée de la Leyre et la sécurisation de la traversée du quartier du Caplanne vont être lancées comme les travaux de mise hors d'eau et de sécurisation du château.

Malheureusement, avec l'été, les incivilités et les cambriolages se multiplient sur le territoire. Les horaires de patrouille de la police municipale ont été élargis et seront différents chaque jour. Nous vous invitons à être attentifs autour de vous et à vous signaler dans le cadre du dispositif « tranquillité vacances » lorsque vous vous absentez.

Salles est une ville où il fait bon vivre et notre ambition est de préserver notre cadre de vie et le bien vivre ensemble mais rien ne pourra se faire sans vous. Élus depuis plusieurs années au service de Salles, nous croyons en l'écoute, la concertation et la proximité. Les « cafés du Maire » représentent une part significative de ces objectifs et j'ai décidé d'en augmenter la fréquence à partir du mois de septembre. Ces moments informels, pour des habitants tirés au sort sur les listes électorales, autour d'un café avec le Maire et des élus, permettent d'échanger sur la vie à Salles. Toutes les questions y sont les bienvenues et vous pouvez même être accompagnés de votre conjoint(e).

Nous proposerons également, dans le courant du dernier semestre, une réunion publique pour débattre avec vous du bilan de mi-mandat de l'équipe majoritaire.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et espérons vous retrouver lors des différentes animations de l'été.

Bruno Bureau.
Maire de Salles

**Président de la Communauté
de Communes du Val de l'Eyre**



03 EN IMAGES

04 GRAND ANGLE Budget 2023

06 SALLES ET LE VAL DE L'EYRE

08 SALLES EN ACTION

13 DOSSIER Culture et festivités : un été bien chargé !

17 SALLES ET VOUS

22 ÉTAT CIVIL

23 TRIBUNES LIBRES

24 AGENDA

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SALLES

Édité par la commune de Salles :

4 place de la Mairie, 33770 Salles
05 57 71 98 60

contact@ville-de-salles.com

Directeur de la publication :
Bruno BUREAU

Rédaction : Mairie de Salles,
Page Publique

Réalisation : Page Publique

Impression : imprimerie Laplante

Crédits photos : Commune de Salles,
Adobe Stock, Gil Félip, Tonio

Dépôt légal : mai 2021

Tirage à 3 800 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal à parution ISSN 2606-0868

FORUM DU MAINTIEN À DOMICILE

Le 4 mai dernier s'est organisé au Barp le 1er forum du Maintien à Domicile. Ce projet a vu le jour grâce à la Convention Territoriale Globale portée par les 5 villes du Val de l'Eyre ! Ce forum avait pour vocation d'informer le public sur comment vieillir à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions. Le CCAS de Salles reste mobilisé pour répondre à toutes les questions du maintien à domicile tout au long de l'année.



SALLES A REÇU LE MAIRE DE FOUNDIOUGNE

Du 16 au 21 mai, M. Thiemokho Ndiaye, Maire de Foundiougne est venu en visite officielle à Salles. À cette occasion, il a pu rencontrer les Sallois lors de différents moments privilégiés : réunion avec l'association l'Outil en Main, les missions locales du territoire, cérémonie officielle dans la salle des mariages en mairie, rencontre officielle avec les élus du Conseil Municipal, ... Un beau moment d'échanges et de convivialité.



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'arrivée de l'été a été fêtée en musique, le mercredi 28 juin, suite au report de la soirée pour cause d'intempéries ! Blues rock, musique brésilienne, chant, batucada... Il y en avait pour tous les goûts. La soirée fut une nouvelle fois un beau succès !



BAL DE LA LIBÉRATION

Le dimanche 7 mai s'est tenu le Bal de la Libération sur le thème des années 40 américaines, sur la place du Champ de foire. Ce sont près de 400 personnes qui se sont retrouvées, certaines costumées, pour partager ce moment festif, dont la restauration et la buvette ont été assurées par le Comité des fêtes de Salles. Un grand bravo au groupe Glenn's Swing Orchestra qui a animé cette soirée et fait swinguer les Sallois mais également à MVCG qui a proposé une exposition de matériel militaire. Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour célébrer les 80 ans du débarquement en Normandie.



JOURNÉE DE LA PARENTALITÉ

Le samedi 10 juin, près de 1500 personnes se sont retrouvées dans le parc du château, afin de fêter la parentalité ! De multiples activités ont été proposées tout au long de la journée : jeux gonflables, manège éco-citoyen, stands sucrés, mini-ferme, rétrogaming et, pour clôturer, le son du groupe Doozy.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE CINÉRAIRE

Les Sallois disposent désormais d'un lieu de souvenirs, de mémoire et de recueillement décent pour les familles et leurs défunts. La municipalité a fait le choix, en 2023, d'engager d'importants travaux d'aménagement de l'espace cinéraire du cimetière de Salles :

- Ajout de nouveaux columbariums et de cavurnes ;
- Réaménagement du jardin du souvenir avec la création d'un puits de dispersion ;
- Réfection des allées et végétalisation du mur d'enceinte ;
- Aménagement, par du minéral ou du végétal, des abords des cavurnes et des columbariums.

BUDGET 2023

Un budget qui exprime la stratégie de la majorité municipale et qui reflète les valeurs auxquelles elle est attachée.

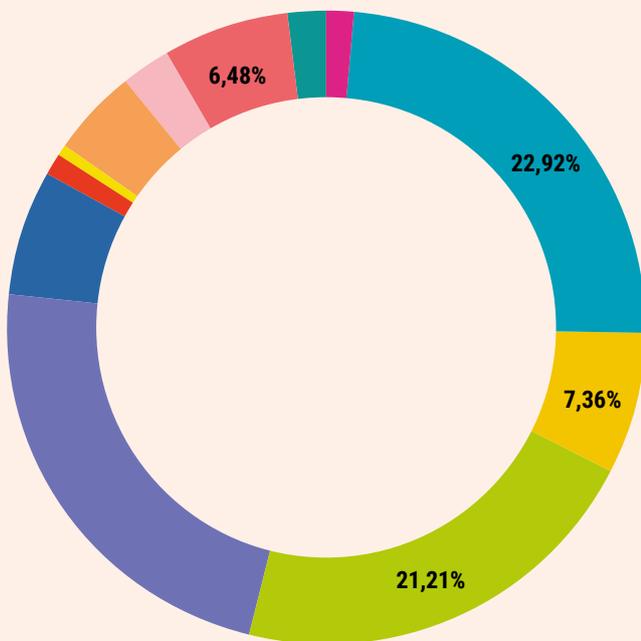
Valeurs de soutien au travail et à l'activité économique par l'investissement, valeurs de soutien à l'éducation et aux activités associatives, valeurs de préservation et de modernisation du cadre de vie, valeurs de respect des personnes et de solidarité envers les moins favorisés.

Un budget qui a la caractéristique d'être dynamique dans sa section investissement et vigilant dans sa section fonctionnement.

La construction budgétaire repose donc sur les lignes directrices qui s'articulent autour de 3 axes majeurs :

- Préserver le pouvoir d'achat des ménages en n'augmentant pas le taux des impôts locaux ;
- Soutenir l'activité économique et l'emploi en consacrant plus de 5 M d'€ à l'investissement ;
- Soutenir l'action du secteur associatif avec une augmentation de près de 4% de l'enveloppe dédiée.

Le total s'élève à 16,09 M d'€, dont 10,442 M d'€ en fonctionnement et 5,647 Md'€ en investissement. ▶



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

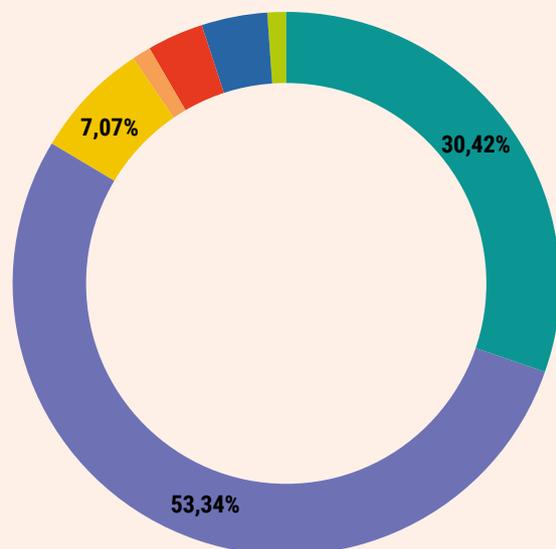
➤ 5 647 956,39 €

- Archives : 5 247,09 €
- Acquisitions foncières : 336 490 €
- Acquisition matériel et mobilier : 302 370,72 €
- Travaux bâtiments communaux : 2 657 749,17 €
- Travaux voies et réseaux : 1 213 126,40 €
- Sport et espaces verts : 353 373,25 €
- Informatique : 52 880 €
- Défense incendie et pei : 8 540 €
- Extension éclairage public : 174 809,82 €
- Travaux forêts : 59 319,94 €
- Remboursement capital : 384 050 €
- Travaux en régie : 100 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

➤ 10 442 593 €

- Charges à caractère général : 3 245 493 €
- Charges de personnel : 5 422 767 €
- Autres charges de gestion : 745 988 €
- Charges financières exceptionnelles : 95 370 €
- Opérations d'ordre compte : 356 450 €
- Dépenses imprévues : 376 525 €
- Virement section investissement : 200 000 €





TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

47% du budget

- ▶ L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'ancienne piscine qui permettra de mettre aux normes le foyer des joueurs, d'agrandir et de rénover les vestiaires, de construire une salle de préparation physique pour les associations sportives et d'accueillir les bureaux du service sport.
- ▶ Travaux d'extension de la crèche collective
- ▶ Sécurisation et mise hors d'eau des toitures du château
- ▶ Mise en conformité électrique et mise en place d'éléments de sécurité pour l'entretien de l'église
- ▶ Début des travaux de la salle des fêtes du bourg
- ▶ Remplacement de la chaudière à l'école Octave Cauzvieilh
- ▶ Partie des travaux de l'école maternelle rive droite incombant à la commune



TRAVAUX VOIES ET RÉSEAUX

22% du budget

- ▶ Etudes pour une nouvelle convention d'aménagement du bourg et pour l'encorbellement du pont.
- ▶ Travaux de réfection du moulin du pont de Dubern
- ▶ Travaux de voirie pour un montant de 300 000€



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- | | | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|
| ▶ Ajna Yoga : 250 € | ▶ Harmonie De Salles : 60 545 € | ▶ Sporting Club : 2 300 € |
| ▶ Amicale Des Sapeurs Pompiers : 900 € | ▶ Judo : 1 000 € | ▶ Studio Danse : 3 000 € |
| ▶ Anglais Plaisir : 500 € | ▶ Karaté : 1 000 € | ▶ Tai Chi Chuan : 250 € |
| ▶ Animals'33 : 1 000 € | ▶ La Moto Pour Tous : 300 € | ▶ Te Hei Matahi : 300 € |
| ▶ Asps33 : 500 € | ▶ Les Mains A La Patte : 1 500 € | ▶ Tennis : 8 000 € |
| ▶ CA Sallois : 29 500 € | ▶ L'outil En Main : 7 110 € | ▶ Traces Théâtre Enjeux : 500 € |
| ▶ CAFES : 630 € | ▶ Loisirs & Joie : 500 € | ▶ Triathlon : 550 € |
| ▶ Cantaleyre : 600 € | ▶ Lou Caoudey : 300 € | ▶ Troupe Rebola : 1 000 € |
| ▶ Cap Danse : 150 € | ▶ Lous Aynats : 500 € | ▶ USM Volley : 1 000 € |
| ▶ Comité des fêtes : 2 400 € | ▶ Mamou Solidarité Partage : 200 € | ▶ USS : 32 500 € |
| ▶ Contre Jour : 1 200 € | ▶ Nova Onda : 500 € | ▶ V2LN : 1 800 € |
| ▶ Creafil : 200 € | ▶ Raid Du Champion : 500 € | ▶ Vovinam : 500 € |
| ▶ Cyclo Club : 500 € | ▶ Rolleyre Club : 3 000 € | ▶ COSEL : 10 000 € |
| ▶ Don du sang : 100 € | ▶ Salles En Vol : 500 € | ▶ ACAD : 7 000 € |
| ▶ Du Bruit En Couloisses : 9 096 € | | ▶ Comité de Jumelage : 6 350 € |
| ▶ Echiquier Sallois : 471 € | | ▶ DFCL : 7 100 € |
| ▶ FNACA : 250 € | | |
| ▶ Gym Volontaire : 2 000 € | | |

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV), c'est quoi ?

Les conseils de développement, composés de personnes bénévoles issues de la société civile et impliquées dans la vie locale, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Institués par la loi, ils sont créés à l'échelle des territoires de projets – de manière obligatoire dans les PAYS/PETR et les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

LE CODEV DU PAYS BARVAL

Depuis 2004, le Conseil de Développement du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre apporte des avis éclairés afin d'enrichir les travaux des élus, dans un souci de dialogue constructif permanent. Faisant suite à la loi Engagement et Proximité, fixant le nouveau cadre réglementaire des Codev, les 3 intercommunalités du Pays BARVAL (COBAS, COBAN, Communauté de Communes du Val de l'Eyre) ont décidé, fin 2020, de confirmer le Conseil de Développement du Pays BARVAL comme

compétent pour l'ensemble du territoire, dans le respect des équilibres territoriaux et des attendus de la loi.

Composition : 98 membres, répartis de la manière suivante :

- Structures locales (associations, fédérations, experts...) : 24 représentants pour la COBAN, 24 représentants pour la COBAS, et 10 représentants pour le Val de l'Eyre.

- Structures extérieures: 14 représentants pour l'ensemble du territoire.

- Collège Habitants : 10 habitants pour la COBAN, 10 habitants pour la COBAS, et 6 pour le Val de l'Eyre.

Missions :

- Contribuer à l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation des projets de territoire ;

- Émettre un avis sur les documents de prospective et de planification (PLUI, SCOT, PLH, PDM...);

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de proximité ouverts



- Contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Il effectue ses travaux :

- Sur saisine du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et/ou des EPCI,

- Par auto-saisine, sur toute thématique intéressant le territoire.

Pour informer sur ses travaux et permettre aux habitants qui le souhaitent d'établir un contact avec lui, le Conseil de Développement a créé un site web : codev-paysbarval.fr

Vous souhaitez vous investir au sein du CODEV, contactez le Pays Barval : accueil@paysbarval.fr 05 56 88 55 28

UN PROJET DE CENTRE SOCIOCULTUREL DANS LE VAL DE L'EYRE

Tous les acteurs du territoire s'accordent à dire aujourd'hui qu'un centre socioculturel doit voir le jour. Les élus, au contact des habitants, ont déjà repéré certains besoins et certaines attentes ont été formulées. Lieu de proximité, d'animation à la fois sociale et culturelle mais aussi vecteur de solidarité, le centre socioculturel est un atout visant également à soutenir des initiatives locales.

C'est Gaël Cambis, chargé de mission pour la préfiguration de centre socioculturel, qui s'attelle à l'ouvrage. Depuis plusieurs mois il multiplie réunions et rassemblements sur la voie publique sur les cinq communes du territoire appuyé par plusieurs collectifs d'habitants volontaires. En effet, le projet s'inscrit dans une démarche de co-construction avec



Les membres du collectif de Salles lors du marché le 29/04 dernier

les habitants, la volonté étant que ce centre réponde aux besoins et attentes du territoire.

Soutenu par les cinq communes du Val de l'Eyre, mais aussi par la CAF et le Département de la Gironde, le projet devrait être sur pied d'ici 2024.

COMMENT PARTICIPER AU PROJET ?

Si vous souhaitez participer au projet de centre socio-culturel, n'hésitez pas à contacter Gaël Cambis par mail à l'adresse : csc@valdeleyre.fr.

LE PLUIH (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT HABITAT)

Depuis septembre 2020, un travail collaboratif des cinq communes pour dessiner notre lieu de vie futur.

La Communauté de communes du Val de l'Eyre poursuit depuis l'automne 2020 le projet d'envergure du PLUIH : inventer son futur « Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat » (PLUIH).

L'objectif de ce document est de fixer un cap commun aux 5 communes du territoire à l'horizon 2024-2035 en matière d'aménagement du territoire (parallèlement à l'élaboration du SCOT – Schéma de Cohérence Territoriale du pays bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre), tout en respectant l'identité de chacune des communes.

Ayant valeur de PLH, ce dernier a aussi permis de définir les grandes orientations en matière d'habitat, tout en répondant aux besoins en logements et hébergements tant privés que sociaux ou solidaires. La CdC du Val de l'Eyre, assistée d'un groupement d'études qui suit également le SCOT, a pu ainsi mettre en adéquation les grandes phases de la démarche du PLUIH avec ce dernier.

Les orientations générales retenues par la CdC dans le cadre de l'élaboration de son PLUI s'appuient donc sur les 3 principes fondamentaux suivants :

1 Favoriser le développement économique afin de rapprocher le lieu de travail du lieu de vie

2 Offrir des conditions de vie satisfaisantes pour l'ensemble de la population

3 Préserver les grands paysages, les espaces naturels, le patrimoine urbain et bâti en œuvrant pour un développement maîtrisé, durable et respectueux du cadre de vie.

Il s'agit de :

➤ **Favoriser un développement territorial équilibré** entre emplois, habitat, commerces, services et équipements afin de garantir des conditions d'accueil

de la population dans le respect du développement durable ;

➤ **Densifier les zones des centres villes**, reconquérir les logements vacants et permettre un développement maîtrisé et cohérent des communes, afin de contenir l'étalement urbain et la consommation foncière et de préserver les espaces naturels et forestiers ;

➤ **Favoriser le développement d'activités économiques innovantes, dynamiques et créatrices d'emplois** sur le territoire ainsi que le développement des réseaux de communications numériques ;

➤ **Préserver l'identité culturelle et les patrimoines remarquables** du territoire ainsi que son environnement, sa biodiversité et la mise en valeur de ses paysages ;

➤ **Permettre l'accueil de la population** au travers d'une offre de logements adaptée aux différents besoins des habitants du territoire ;

➤ **Favoriser une politique de déplacements** adaptés au territoire en prenant en compte les enjeux liés au développement durable.

Après la délibération prise lors du conseil de communauté le vendredi 07 avril, ce document a été mis à disposition de tous les citoyens en format papier et dématérialisé et est à l'étude des différentes personnes associées (État et ses services, communauté voisines, SYBARVAL, PNRLG, etc)

Il s'en suivra en fin d'été une période d'enquête publique auprès des habitants du territoire de la CDC du val de l'Eyre. ▀



Le SCoT du SYBARVAL a été arrêté le 25/05/2023 en conseil syndical.

Le SCoT est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné, et pour le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir), qui peut être, si nécessaire, modifié ou révisé dans son ensemble. Il assure la cohérence des politiques publiques d'urbanisme et définit l'équilibre entre protection et développement. Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors écologiques....

Depuis l'approbation du Grenelle de l'environnement le 12/07/2010, les SCoT deviennent obligatoires pour l'ensemble du territoire national. A partir du 01/01/2017, en l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée et ne peuvent plus ouvrir de zones d'urbanisation future. C'est ainsi qu'en l'attente de SCoT approuvé à ce jour, le projet de PLUI de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre doit en priorité s'intégrer dans les enveloppes constructibles des documents d'urbanisme antérieurs (zones urbaines et zones à urbaniser ouvertes à l'urbanisation) tout en adaptant celles-ci au nouveau contexte législatif qui s'impose, guidé par les principes de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le SCoT est actuellement mis à la consultation des personnes publiques associées. Il sera soumis à enquête publique prochainement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

<https://www.sybarval.fr/le-scot/>

MISE EN SERVICE DES NOUVEAUX WC PUBLICS

Les WC publics installés tout récemment au sein de l'ancienne prison, à proximité de l'église Saint-Pierre sont désormais opérationnels !

Bâtiment tristement destiné à être détruit pendant la mandature précédente, Monsieur le Maire, Bruno Bureau a quant à lui souhaité sauver et préserver cet édifice, présent sur notre commune depuis des générations.

Cette volonté vient s'ancrer dans les différents projets menés par l'équipe municipale actuelle, en faveur de la préservation de notre patrimoine sallois.

Souhaitant redonner une utilité publique à cette ancienne prison, il a ainsi été décidé de la transformer en toilettes publiques.



► **Montant de l'investissement global : 90 541 € TTC**

► **Subvention accordée par l'État dans le cadre de la DETR : 8 529€ TTC**

Nous rappelons néanmoins aux utilisateurs, de bien vouloir respecter ce lieu ainsi que les agents municipaux qui en assurent la propreté. ▮



Travaux de LA CRÈCHE ET DU RELAIS PETITE ENFANCE

Des travaux d'extension sont en cours depuis la mi-avril sur le bâtiment de la crèche collective « Les têtes en l'Eyre », afin d'accueillir 8 places supplémentaires en temps plein.

S'en suivront des travaux de restructuration entre le 11 juillet et le 1^{er} septembre 2023.

De ce fait, l'organisation de la garde des enfants sera impactée : les tout-petits seront accueillis au sein du Relais Petite Enfance et les plus grands à la Maternelle Rive Gauche.

Le montant de ces travaux s'élève à 476 143,53 € H.T. Des subventions ont été demandées et accordées :

• CAF : 292 562 € H.T
• DETR : 82 324,59 € H.T

De son côté le Relais Petite Enfance a également bénéficié de travaux de rénovation, commencés en avril :

- Remplacement de la verrière par des fenêtres de toit en mai 2023
- Réaménagement de la cour

1. Dépose de l'ancienne structure de jeux en régie

2. Reprise de la structure de la cour
3. Pose de deux jeux : maisonnette et toboggan adaptés à l'âge des enfants
4. Pose de dalle amortissante
5. Plantation de deux liquidambers en régie
6. Pose de gazon synthétique
7. Pose d'un bac à fleurs

Le montant de ces travaux s'élève à 69 463€ HT soit 83 294€ TTC.

► Une subvention a été demandée à la CAF pour l'ensemble de ces travaux et accordée à hauteur 41 016 € H.T.

► Ces aménagements ont pour but d'améliorer l'accueil des enfants, des assistantes maternelles et des familles au sein de cet espace dédié à la petite enfance. ▮

Nouveaux locaux POUR LA POLICE MUNICIPALE

En ce début juin, le service de la police municipale a intégré de nouveaux locaux, situés rue de la Croix Blanche. Plus fonctionnels mais également plus grands, ils permettront d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions.

Pour contacter le service de la police municipale : 05 57 80 17 17

Ces locaux sont aussi dotés de deux bureaux dédiés aux différentes permanences déjà présentes sur le territoire et dont les horaires et jours de présence vous seront communiqués ultérieurement.



MOTION CONTRE LA LGV TOULOUSE-BORDEAUX

Le Conseil Municipal, en séance du 27 février 2023, a souhaité proposer une motion contre la construction de la future LGV qui reliera Toulouse à Bordeaux.

Les élus s'opposent donc :

- à la construction de toute ligne nouvelle à grande vitesse qui déstructurerait le territoire rural de la Gironde et qui serait un désastre écologique ;
- à ce que leurs entreprises, leurs contribuables financent, au travers des futures taxes la construction et l'entretien d'un projet qui leur serait nuisible, dont l'utilité est plus que contestable et dont l'équilibre financier ne sera jamais atteint ;
- à toute forme de participation financière à destination d'un projet aussi éloigné de l'intérêt local ;

Leur souhait étant que les lignes existantes soient renforcées et rénovées afin de faciliter les trajets du quotidien en partant des besoins des concitoyens.



Un distributeur de pain À LAVIGNOLLE

Le constat était là : il existe des difficultés pour se fournir en pain de façon quotidienne depuis la fermeture de la dernière boulangerie de Lavignolle.

Suite aux échanges lors d'une réunion du conseil de quartier, la commune a pris attache avec un fournisseur de machines de distribution de pain. Ce dernier a proposé un distributeur permettant de satisfaire la majorité des habitants du quartier. Plusieurs

boulangers locaux ont été contactés et l'un d'eux a proposé de prendre en charge la gestion du distributeur et son alimentation régulière en pain.

Après des travaux de branchement électrique effectués par les services techniques depuis le mur de la salle des fêtes, le distributeur a été installé le mardi 23 mai et pris en gestion par la boulangerie « Pains et Plaisirs » de Salles (paiements en espèces et CB). ▀



Sécurité à Lavignolle

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Afin de renforcer la sécurité des usagers et notamment celle des enfants, la commune de Salles a voté en Conseil Municipal du 20 mars dernier, des aménagements routiers complémentaires, sur le secteur de l'école de Lavignolle :

- **Création d'une zone 30 sur la route de Compostelle, entre les deux chicanes existantes, comprenant ainsi les abords de l'école, la salle des fêtes et l'intersection entre les deux routes départementales ;**

- **Mise en place de plateaux surélevés en amont et avant du passage piéton à l'entrée de l'école ;**

- **Renforcement de la signalisation routière.**

De septembre 2022 à janvier 2023, ce sont plus de 500 000 véhicules qui ont circulé sur cette zone, soit près de 6 000 véhicules par jour, dont plus de 50% roulent au dessus de 60 km/h et seulement 10% sont en dessous de 50km/h. De plus, trois accidents ont déjà eu lieu aux abords de l'école ces derniers mois.

Face au sentiment d'insécurité exprimé par les parents d'élèves et les usagers, une réflexion conjointe entre les élus et agents de la commune, le département, la Communauté de Communes, le Conseil de quartier et les usagers a été menée. L'ensemble de ces nouvelles mesures a ainsi été plébiscité et marque la première action d'un travail d'aménagement plus conséquent. ▮

TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE LAVIGNOLLE

Afin de répondre au double enjeu de l'adaptation des infrastructures scolaires à la croissance démographique du territoire et au changement climatique, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre va engager des travaux d'extension et de rénovation de l'école de Lavignolle, dont le bâtiment le plus ancien date du 19^{ème} siècle.



Les préfabriqués et le bâtiment restauration vont être démolis. Un nouveau bâtiment de 870 m2 sera construit. Celui-ci abritera :

- 2 salles de classe maternelle et 3 salles de classe élémentaire ;
- 1 dortoir ;
- 2 blocs sanitaires ;
- 1 salle polyvalente/motricité ;
- 1 salle des enseignants, des ATSEM et un bureau de direction ;
- 2 locaux de rangements et des locaux techniques ;
- 1 restaurant scolaire.

Le bâtiment existant du 19^{ème} siècle, de qualité architecturale remarquable, sera conservé, rénové et restructuré. Il abritera désormais l'accueil périscolaire, la bibliothèque, l'atelier, un bloc sanitaire et un local rangement.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION = 3.3 MILLIONS D'EUROS TTC

Financement de la Communauté de Communes : 2.8 millions d'€ TTC

Financement de la ville de Salles : 498 505€ (VRD, paysage et équipements de cuisine).

CALENDRIER DU CHANTIER

- **Vacances d'été 2023** : démolition de la cantine, installation de la base vie et pose des barrières de chantier, modification des réseaux
- **Année scolaire 2023/2024** : construction du bâtiment neuf
- **Vacances d'été 2024** : démolition des algécos et aménagement de la cour de récréation et du nouveau préau
- **Septembre 2024 à décembre 2024** : réhabilitation du bâtiment existant
- **Janvier 2025** : fin estimée des travaux

Année scolaire 2023-2024

- La base vie du chantier (stockage matériaux, sanitaire et réfectoire de chantier, ...) sera installée sur le parking enseignants actuel.
- Une cantine provisoire sera installée dans la salle de motricité actuelle.
- Les activités de motricité seront délocalisées dans la salle des fêtes de Lavignolle
- La garderie et les salles de classes restent dans leurs locaux actuels.

Stationnement pendant les travaux -
Projet de stationnement envisagé :

- Parking à la salle des fêtes ;
- Création d'un parking provisoire d'une vingtaine de places au niveau de la parcelle de la Maison Bailloux.
- Arrêt minute et stationnement longitudinal le long de la RD conservés. ▮

Du nouveau DU CÔTÉ DU CCAS

Le 24 mai dernier, un nouveau projet porté par le CCAS a vu le jour : Monalisa. Désormais à Salles, une équipe citoyenne se mobilise pour lutter contre l'isolement des personnes âgées

La crise sanitaire a profondément modifié les liens sociaux. Les confinements successifs et la limitation des contacts interpersonnels ont plongé un grand nombre de personnes dans un isolement profond et notamment les personnes âgées. Si la question du lien social pour nos séniors était déjà une préoccupation avant 2020, la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer cette problématique. Un grand nombre de personnes de plus de 75 ans vivent aujourd'hui en France dans une solitude qu'elles n'ont pas choisie.

Aujourd'hui
en France,
1,5 million
de personnes
âgées sont
en situation
d'isolement
relationnel...

Monalisa
MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGES



Face à ce constat, le CCAS de Salles, accompagné de l'association « *Monalisa Gironde* » a souhaité initier une démarche de lutte contre l'isolement auprès des

personnes âgées. Le principe est simple : une équipe de 8 bénévoles se mobilisent pour rendre visite aux personnes âgées souffrant de solitude. Autour d'un café ou d'une activité, les bénévoles permettent à nos aînés d'échanger sur les sujets qui les intéressent, qui les touchent ou qui les interpellent.

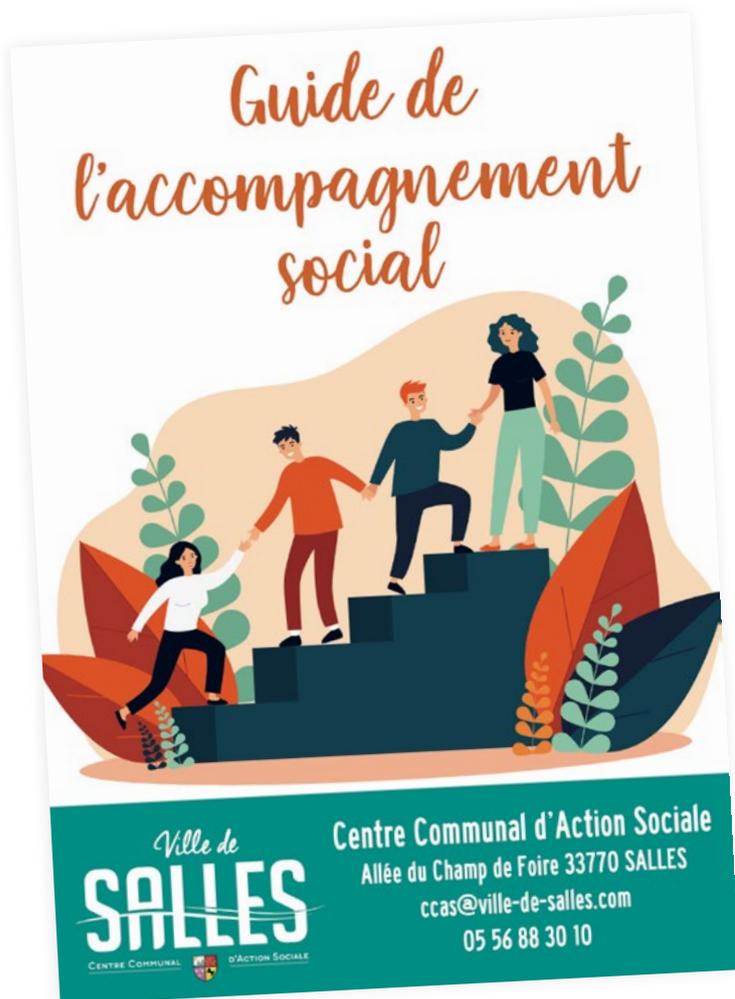
Si vous souhaitez devenir bénévole pour rendre visite aux personnes seules, merci de contacter le CCAS. Si vous (ou l'un de vos proches) êtes en situation d'isolement et que cette solitude vous pèse, manifestez-vous également auprès du CCAS pour bénéficier de ces visites de courtoisie. ▶

UN NOUVEAU LIVRET POUR MIEUX CONNAÎTRE LES AIDES ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU CCAS

À Salles, le CCAS est le lieu où vous pouvez poser vos questions, trouver un soutien à certaines périodes de votre vie, ou un soulagement pour vos difficultés passagères. Parce que les aides et l'accompagnement sont souvent méconnus, le CCAS de Salles a souhaité créer un guide qui permet de répertorier tout ce que le CCAS peut vous proposer en fonction de votre situation.

Ce guide est disponible à l'accueil du CCAS ou à la Mairie. Vous trouverez également toutes les informations actualisées sur le site internet de la ville de Salles.

Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale - est un établissement public communal dont le rôle majeur est de recevoir, écouter, conseiller et orienter les usagers sur leurs démarches relatives au domaine social. Il propose un accompagnement social, administratif, budgétaire aux Sallois qui en ont besoin et plus particulièrement auprès des personnes âgées, des personnes en situation de précarité ou de handicap. Les aides proposées par le CCAS peuvent être matérielles, alimentaires mais aussi administratives pour faciliter l'accès aux droits. ▶



ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ :

Suite au confinement et à la fermeture des écoles pendant la crise sanitaire de la COVID-19, des élèves se retrouvent aujourd'hui confrontés à des difficultés scolaires. Afin de les aider, la municipalité, en partenariat avec des enseignants, a proposé un accompagnement individualisé, se traduisant notamment par une aide hebdomadaire à la réalisation des devoirs sur 8 semaines, du 23 février au 25 avril. L'école élémentaire Octave Cazauviel a été choisie pour expérimenter cette initiative qui fut une belle réussite pour la vingtaine de jeunes qui ont pu en bénéficier. Nul doute que ce type d'initiatives, de dispositifs et de partenariats, aura pour vocation à s'étendre et être pérennisé.

SÉJOURS :

Malgré les crises traversées, la commune de Salles n'a jamais renoncé à organiser et à proposer des séjours riches et variés à destination des enfants, des jeunes et des familles. Pour cette édition 2023, la commune de Salles propose des séjours inédits, marqués par la découverte de quatre nouvelles destinations, avec des structures d'hébergement répondant, comme toujours, aux besoins et au confort des participants. Avec une offre variée à destination des 6/16 ans, l'ensemble des jeunes qui y participeront devrait revenir avec de magnifiques souvenirs et une expérience de la vie collective qui forgera les esprits et les mentalités.

HARCÈLEMENT :

Des mots sur les maux : parce qu'en 2023, le harcèlement est l'affaire de tous et est un enjeu pour de nombreuses structures et associations à l'échelle locale, la commune de Salles s'engage dans une démarche d'information de l'ensemble des publics des risques ou enjeux, afin qu'ils puissent agir en connaissance de cause. Sensibiliser pour mieux en parler étant au cœur de ses préoccupations, la commune de Salles vise à travers ce projet et ces actions à transmettre un message fort qui peut transformer les comportements. Ainsi de nombreuses rencontres et manifestations autour de cette thématique ont d'ores et déjà été menées par Le Labo, pionnier et pilote de ce projet depuis janvier 2023, et d'autres devraient voir le jour d'ici à la grande semaine autour du Harcèlement qui se déroulera du 13 au 17 novembre 2023.

**HARCÈLEMENT :
DES MOTS
SUR LES MAUX**

CONTACTS D'URGENCE
30 20 - NON AU HARCÈLEMENT
30 18 - CONTRE TOUTES LES CYBERVIOLENCES
EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 17 / LE 112
DEPUIS UN PORTABLE / LE 114 PAR SMS

Ville de **SALLES**
Mairie - 31000 Salles - 05 61 21 11 11

Association **Le Labo**
Café de la Culture

Convention **TERRITORIALE**
Globale

CaMéo

FORMATION Bafa :

Du 8 au 15 avril 2023, ce sont près de 13 jeunes (dont 8 jeunes Sallois) qui ont pu participer à la 1^{ère} formation Bafa organisée par le CPCV SUD-OUEST en partenariat avec la Commune de Salles, l'occasion de découvrir les métiers de l'animation et de faire naître des vocations. Nul doute que cette 1^{ère} collaboration, qui fut un véritable succès, sera amenée à se renouveler dans les semaines à venir. Nous souhaitons bonne continuation à tous ces futurs animateurs en herbe.

FORMATION INCLUSION :

Après une année 2022 où les directions des ALSH ont pu participer à une formation autour de la question du Handicap, ce sont près d'une quinzaine d'animateurs qui ont pu en bénéficier en juin 2023.



Parce que l'inclusion est une question centrale pour la commune de Salles, et qu'il faut pouvoir donner les moyens aux équipes municipales d'atteindre l'ambition collective fixée, la commune de Salles souhaite pouvoir continuer cette approche auprès des différents publics qu'elle accueille sur ses structures et fera de cette question une priorité sur 2024. ▮



CULTURE ET FESTIVITÉS : UN ÉTÉ BIEN CHARGÉ !

Outre la médiathèque, ouverte toute l'année et désormais gratuite pour tous les habitants de Salles, le service communication & festivités et le service culture de la ville, vous ont concocté un agenda estival riche et varié.

LA MÉDIATHÈQUE FAIT LA PART BELLE À LA JEUNESSE

Tout au long de l'année, la médiathèque de Salles propose nombre d'activités et d'événements pour le jeune public.

Offrir des expériences culturelles diverses au jeune public : tel est l'objectif de la médiathèque de Salles, guidée par sa directrice Cécile Belgrand-Bonnefoy. Au menu, un copieux planning d'activités concocté pour les jeunes Sallois autour de nombreuses thématiques : fête de la nature, l'Asie, la bande-dessinée, Noël, etc.

UN FIL ROUGE AVEC LES ÉCOLES

Deux projets d'envergure ponctuent l'année. Le premier, un festival jeunesse, en partenariat avec le cinéma et les bibliothèques de Belin-Béliet et Le Barp, organisé en novembre 2023. Le second est un fil rouge sur la période scolaire avec des élèves de grande section, CP et CE1. La médiathèque fournit aux écoles une liste de livres que les enfants lisent chez eux et commentent sur papier avec leurs parents. Enrichi en classe et à la médiathèque, leur travail sera exposé à la salle des fêtes en fin d'année, le 4 juillet prochain. ▶



7 000 €

C'est le budget alloué à la médiathèque en 2023 pour l'achat de livres. Il est de 2 000 euros pour les CD, et 3 000 euros pour les jeux.

SUIVEZ LES CONSEILS DES SPÉCIALISTES !

Une sélection régulièrement actualisée avec les coups de cœur et les livres recommandés est proposée sur le site internet de la médiathèque. « *Nous proposons des livres en lien avec les grands événements nationaux ou internationaux, mais aussi ceux qui sont dans l'actualité littéraire ou en lien avec notre ville* explique Cécile Belgrand-Bonnefoy, directrice de la médiathèque. *Notre but est de valoriser et faire vivre notre fonds* ».

+ D'INFOS

www.mediathèque-salles.fr ▶



UN SERVICE GRATUIT, OUVERT À TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la médiathèque de Salles est totalement gratuite, pour tous. L'inscription est uniquement requise pour l'emprunt, avec présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Il est possible d'emprunter 6 livres, 3 CD, 1 jeu et 2 revues pour un délai maximum de trois semaines. Cet été, des "pochettes surprises" thématiques, contenant des livres, un CD et un jeu seront proposées aux plus curieux.

HORAIRES

- Mardi et vendredi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h
- Jeudi : 9h-12h30
- Samedi : 10h-13h et 14h-18h ▶



La médiathèque est fermée le samedi en juillet et août.

FESTIVITÉS : UNE OFFRE AUGMENTÉE



du vendredi soir au dimanche soir, et le nombre d'exposants a lui aussi été revu à la hausse.

Parmi les nouveautés, citons la soirée humour, créée en 2021 et qui sera de retour en septembre, ou encore la soirée de la Saint-Patrick depuis 2022. Des événements ponctuels ont aussi vu le jour, comme Paul Meslet chante Jean Ferrat en août 2021 ou le bal de la Libération le 7 mai dernier. ▀

◀ ESTIVALES GOURMANDES

Les 25 juillet, 8 août et 19 août, venez à la rencontre des producteurs et commerçants locaux pour partager un moment de convivialité autour d'un bon repas sur la place du champ de foire, dès 19h.

◀ CINÉMA DE PLEIN AIR

Le samedi 29 juillet à 22h30 au stade Raymond-Brun avec la projection du film «Élémentaire».

◀ RETOUR DU MARCHÉ NOCTURNE LE 4 AOÛT

Une vingtaine d'exposants sont attendus le 4 août pour le marché nocturne. Pour la seconde année consécutive, il se tient un vendredi soir, à partir de 18h30. Pour l'occasion, tout le centre-ville sera bloqué. Les commerçants et artisans locaux exposeront bijoux, tissus



Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, l'offre en matière de festivités s'est étoffée. Entre quinze et vingt festivités sont organisées par le service chaque année. Depuis 2020, de nouvelles ont été créées, d'autres ont évolué. Le concept des estivales gourmandes, par exemple, a été revu. Idem pour le marché de Noël : sa durée d'ouverture a été augmentée

et autres productions. Une partie restauration est prévue pour ce rendez-vous incontournable de l'été.

◀ CAP 33 TOUR ET SOIRÉE JEUNESSE

La compagnie bordelaise Révolution (hip-hop) proposera un spectacle de danse urbaine à côté du collège le vendredi 11 août. Un DJ viendra le même jour animer une soirée jeunesse près des terrains de tennis.

◀ REQUIEM CLASSIQUE

Le mardi 22 août, l'église de Salles accueille un requiem classique donné par les Chantres de Saint-Hilaire, à Sauternes. L'entrée est gratuite.

◀ RENDEZ-VOUS LE 9 SEPTEMBRE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Mieux faire connaître les associations de la commune et éventuellement susciter des vocations. Voilà l'objectif du forum des associations qui se tient le 9 septembre sur la place du Champ de foire. De 10h à 17h, la centaine d'associations de Salles présenteront leurs activités. L'occasion idéale pour les tester avant de faire son choix et de s'inscrire.

3 QUESTIONS À ÉRIC CHAUFFETON, ADJOINT AU MAIRE DE SALLES, EN CHARGE DES FESTIVITÉS ET DE LA CULTURE

« NOTRE VOLONTÉ EST D'ANIMER L'ÉTÉ SALLOIS »



Éric Chauffeton

Vous proposez un agenda riche en événements pour cet été. Est-ce quelque chose d'important pour la mairie ?

E.C : Les gens aiment bien se retrouver l'été, encore plus après ce que nous avons vécu ces dernières années. Il nous paraît essentiel que la mairie organise ou aide à organiser des événements qui ont vocation à rassembler les gens.

Quelles sont les nouveautés ?

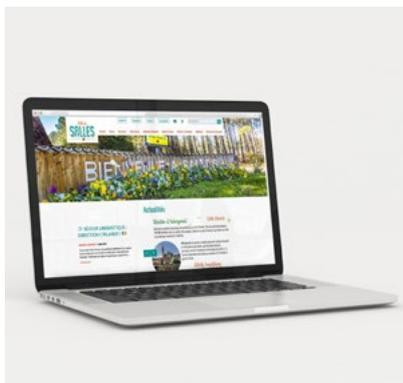
E.C : Il y en a plusieurs. Nous avons repris des choses qui existaient et qui fonctionnaient, mais nous avons essayé de créer d'autres événements, pour dynamiser l'offre (voir l'article ci-contre). C'est le cas de la soirée jeunesse, le concert de musique sacrée ou la soirée humour prévue en septembre.

Pourquoi ce programme si éclectique ?

E.C : Cela nous tient à cœur de toucher tous les publics, et en particulier les jeunes. C'est plus facile de trouver des événements pour les plus âgés, moins pour eux. On a trouvé qu'ils étaient un peu délaissés, donc on a cherché le bon programme, et ça fonctionne plutôt bien. ▀

APPLI, FACEBOOK, NEWSLETTER : UNE MAIRIE AU PLUS PRÈS DE VOUS

La municipalité de Salles a développé plusieurs canaux de communication pour informer au mieux ses administrés. Entre la nouvelle appli, le site internet, la page Facebook ou encore les newsletters, les moyens ne manquent pas de se tenir informé. Passage en revue des différents outils.

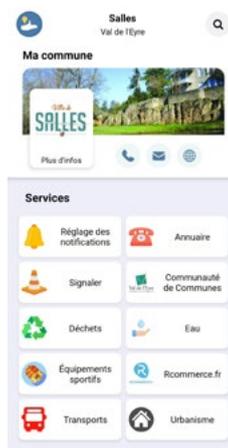


LE SITE INTERNET : L'INCONTOURNABLE

Outre les actualités et les différents services qu'on retrouve sur Facebook et dans l'appli, le site renferme les informations administratives essentielles. On peut y effectuer ses démarches (état civil, scolarité, etc.), s'informer sur les travaux en cours, ou retrouver toutes les informations officielles. Des annuaires des commerces et entreprises et des associations sont également proposés en consultation.

LE SITE INTERNET

www.ville-de-salles.com



INTRAMUROS L'APPLI, POUR INFORMER ET SE TENIR INFORMÉ

C'est nouveau depuis 2022, la ville dispose de son appli, créée avec le concours de l'association des maires de France. On y retrouve l'annuaire des commerçants, des services de santé, mais aussi l'agenda de la ville, et même de l'intercommunalité ! On peut y effectuer des signalements, comme un poteau électrique tombé par exemple, et recevoir des notifications sur les services de la ville.

Disponible gratuitement sur iOS et Android



DEUX NEWSLETTERS POUR CONNAÎTRE L'AGENDA LOCAL

Le service communication propose aux habitants deux newsletters pour se tenir informés des événements prévus à Salles. La newsletter mensuelle, à laquelle sont abonnés une centaine de personnes, propose les informations importantes du mois, accompagnées de l'agenda mensuel des manifestations locales. La newsletter hebdomadaire, envoyée le vendredi, présente l'agenda des manifestations et des associations pour la semaine suivante.

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

www.ville-de-salles.com/newsletter



FACEBOOK : UNE PAGE TRÈS SUIVIE

Classique mais efficace. La page Facebook de la mairie publie plusieurs posts par semaine pour informer ses abonnés sur les événements à venir et ceux passés, agrémentés de photos. Et ça fonctionne plutôt bien, puisque **5 500 personnes** suivent le compte de la ville !

LA PAGE FACEBOOK

www.facebook.com/villedesalles33



ET AUSSI UN MAGAZINE ET DES PANNEAUX LUMINEUX

La mairie dispose aussi de quatre panneaux lumineux disséminés dans la ville pour diffuser ses informations, ainsi que le magazine trimestriel que vous tenez actuellement entre vos mains.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

SABINE QUIDU

Vous rencontrez un problème à la maison, à l'école, au travail, en société pour votre enfant, votre adolescent, vous-même ou votre couple ?

Vous souhaitez comprendre ces difficultés, afin de prendre conscience de ce qui fait souffrance et lever les blocages ?



Des solutions.....

Installé à Salles, le cabinet Sabine Quidu Psychanalyste, vous accompagne par la **psychanalyse** et la **psychothérapie analytique** dans la compréhension et la résolution de ses difficultés.

Sabine Quidu
Psychanalyste
06 12 46 86 83 (sur RDV)
23 rue de la Haute Lande
33770 SALLES
sabine.quidu@gmail.com



DIAG'IMMO

Nouvelle entreprise Salloise !

Pour tous vos diagnostics : DPE, Termites, Electricité, Gaz, ERP, Amiante, mais aussi Amiante avant travaux et démolition.

Vente/Location, vous êtes particuliers ou professionnels, c'est Diag'immo Services qu'il vous faut !

Devis gratuit et offre de lancement :
-10% jusqu'au 31 août 2023

N'attendez plus et contactez-moi !

Sébastien LEFLOT
Diag'immo Services
06.63.95.70.93
disleflot@gmail.com



C'est Clean!
services à domicile éthiques & durables

C'EST CLEAN / C'EST CLEAN PRO

C'est Clean de nettoyage éthique et durable agréée Services à la personne proposant des prestations de ménage auprès des particuliers sur Salles et ses alentours.



C'est Clean Pro est une société de nettoyage proposant des prestations de nettoyage très spécifique comme, la décontamination après décès, après incendie, le nettoyage de fin de chantier, de fin de location, ou encore le nettoyage après diogène.

Lundi au dimanche : 8h-20h
cestclean31@gmail.com
06 88 11 70 59
https://www.facebook.com/profile.php?id=100066926312668



JEREMY MARTY
praticien : **SHIATSU**
/CHI NEI TSANG /
QI-GONG

Séances individuelles de Shiatsu, Chi Neit Sang ; Équilibre physique, émotionnel et mental

Séances individuelles et collectives de Wuji Qi-Cong pour l'estime, la confiance et l'amour de soi.

Du lundi au samedi de 9h30 à 20h30
jeremymarty@outlook.com
https://www.jeremymarty.fr/
06 22 77 44 36
Facebook : Arts du Tao du Val de L'Eyre
Instagram : wujirevolution

ESPRITFLOBIENETRE

Esthéticienne diplômée depuis 1 an, j'ai installé ma cabine de soins chez moi pour vous faire partager ma passion.

Un lieu unique dédié à la détente, au bien-être, aux soins, à la beauté. Un petit écrin cocooning au sein de la nature pour prendre soin de vous.

Je vous propose des :

- Soins pour le corps : massages, soin énergétique, cure amincissante, drainage lymphatique
- Soins pour le visage : pour tout type de peau, anti-âge, modelage détente
- Beauté des mains et des pieds : anti-callosités, exfoliation, hydratation, manucure, pédicure

- Mise en beauté des ongles : vernis, semi-permanent, nail-art, renforcement, gainage
- Épilation corps et visage
- Beauté du regard : rehaussement de cils, teinture
- Maquillage et coaching maquillage

Un espace où je prends le temps de vous conseiller, de vous révéler... pour créer le bien-être.

Du lundi au samedi de 10H à 20H en continu
8 bis chemin de Jacques
33770 SALLES
06 88 56 18 14
florence.dlcr@gmail.com
Facebook et Instagram : espritflobienetre

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : POINT D'ÉTAPE

Toutes les instances sont désormais bien lancées, les habitants suivent et portent les projets, des liens solides se tissent entre les instances elles-mêmes. Un stand dédié à ces 4 instances devrait voir le jour lors du forum des associations le samedi 9 septembre, sur la place du champ de foire.

CONSEIL DES SAGES

Des réunions de travail sont organisées tous les mois, autour de deux thématiques principales : Vie Locale-Loisirs-Culture et Vie Sociale Inter-générationnelles. Les projets proposés et sélectionnés sont ensuite réalisés, tout au long de l'année, avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Des membres du Conseil des Sages ont participé à la « chasse aux déchets » organisée par les jeunes élus du CMAJ, le 5 avril dernier. Lors de ce moment, les deux collèges ont pu évoquer leur envie de développer ensemble des actions autour de l'environnement et du lien intergénérationnel en 2024.

Une assemblée plénière s'est déroulée le 11 mai en présence de Monsieur le Maire, Bruno BUREAU et de Madame Sylvie DUFOURCQ, adjointe déléguée à la solidarité, à l'emploi, aux seniors et aux logements sociaux.

À cette occasion, plusieurs réflexions ont été présentées, telles que :

- Développer des actions culturelles de



type expositions comme cela a déjà pu être fait sur la forêt de Salles ;

- Organiser une marche pour Octobre Rose en mobilisant les autres associations salloises

- Travailler sur une nouvelle programmation d'animations au profit du Téléthon ...

À la fin de chaque année, une gazette du Conseil des Sages est réalisée afin d'y présenter l'ensemble des actions et

projets mis en place.

La municipalité soutient ardemment le travail et l'engagement des membres de cette instance et tient à relayer les actions qu'elle mène tout au long de l'année, notamment avec l'accompagnement de Jean-Pierre Poumeyrau, conseiller municipal désigné comme élu référent.

CONSEILS DE QUARTIER

Courant avril, les 5 réunions projets se sont tenues sur les 5 quartiers, en présence de la chargée de la démocratie participative, du responsable des services techniques et de M. le Maire.



Les membres sont en train d'élaborer leurs fiches projets et de réfléchir sur la mise en place de certains événements

dans le but de rassembler les habitants lors de moments de convivialité, notamment dans les quartiers de Larrieu et du Lanot.

En ressortent des réflexions sur les projets, les idées suivantes :

- Lanot : Restructuration de l'aire de jeu existante et une réflexion plus globale autour de l'école (jardin partagé, capsule temporelle, exposition sur l'histoire du quartier,...)

- Lavignolle : Future aire de jeux
- Larrieu : Organisation d'un événement au sein du quartier

- Bourg : Restructuration de l'aire de jeu proche du dojo et projet autour de la prévention et de la sécurité routière en lien avec le Conseil de la Vie Associative

et le Conseil Municipal de l'Avis des Jeunes.

- Caplanne : Création d'un parcours pédestre découverte du quartier et de ses sites remarquables.

Certains membres des conseils de quartiers ont pu également rencontrer Gaël Cambis, concernant la présentation du projet de centre socio-culturel intercommunal.

Dans le cadre du nettoyage de la nature qui s'est déroulé le samedi 13 mai à Salles, plusieurs habitants se sont retrouvés dans les différents quartiers afin de participer à cette action. Des citoyens référents se sont rendus disponibles afin de contribuer au bon déroulé de celle-ci.

CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DES JEUNES

Depuis le début de l'année, 5 podcasts ont été enregistrés par les jeunes élus, en compagnie d'Elsa Landard, journaliste.

Le mercredi 5 avril, ce sont 44 enfants et 10 adultes qui se sont donné rendez-vous au parc du Martinet pour une après-midi de nettoyage de la nature, porté par le CMAJ.

Au final, ce sont plus de 13kg de déchets divers qui ont été ramassés : cannettes, mégots, bouteilles en plastique, papiers,... Cette action a été une réussite grâce à l'investissement et la mobilisation des enfants. Les petits Sallois du centre de loisirs et les ados du Labo ont également participé au parcours et ont pu être sensibilisés au tri des déchets.

Les jeunes élus ont également participé à plusieurs manifestations sur la commune : nettoyage de la nature le samedi 13 mai, cérémonie de commémoration du 8 mai ,...

De ces présences, en est ressortie une envie de leur part de s'impliquer plus nettement dans les manifestations sur Salles, notamment en s'associant avec les autres instances de la démocratie participative.

La dernière séance plénière s'est tenue le 21 juin durant laquelle les enfants ont pu faire un bilan de leur première année en tant que jeunes conseillers et également présenter les projets à venir aux élus avant les prochaines élections.

Actuellement, les jeunes travaillent sur l'élaboration de leur premier magazine, avec Elsa, dans lequel nous retrouverons plusieurs rubriques et notamment un résumé de cette première année.

Le séjour à Paris n'ayant pu avoir lieu en avril comme prévu, celui-ci a été reporté et programmé les 23 et 24 septembre prochains.

Les jeunes Sallois pourront notamment découvrir le Sénat, la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et la capitale de manière ludique et citoyenne.

Courant octobre, de nouvelles élections vont avoir lieu pour élire de nouveaux membres du CMAJ, en plus des enfants déjà en place sous ce mandat, ce qui portera le nombre de jeunes élus à 16.



CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le conseil de la vie associative s'est réuni deux fois sur le premier semestre 2023. Ses membres ont poursuivi le travail de réflexion autour du thème de la communication :

Communication des associations vers la population

Au-delà des moyens déjà mis à disposition par les services de la commune, qui sont relativement importants (agenda hebdomadaire, page Facebook de la ville, newsletter mensuelle, affichage papier, affichage sur les panneaux lumineux), l'arrivée de l'application Intramuros permet de dynamiser la communication des associations. Elles auront la possibilité de modifier leur page de présentation en fonction de leur actualité. D'autres propositions et demandes du CVA sont à l'étude mais nécessitent l'avis des techniciens.

Communication entre associations

Des espaces d'échanges vont être créés pour faciliter les contacts entre associations, la mutualisation de matériel ou de bénévoles, le travail en concertation. Cette thématique est très en lien avec la suivante car le CVA pourra agir pour faciliter les interactions.

Communication du conseil de la vie associative vers les associations

Dans un premier temps, il est important pour les membres du CVA de se faire connaître et reconnaître en tant que représentants de toutes les associations dans cette instance municipale. Il n'est pas nécessaire de rappeler que siéger au CVA ne signifie pas travailler pour sa propre association mais bien travailler pour toutes les associations salloises.

Vos associations seront donc sollicitées au fil des mois et vos retours définissent les thématiques de travail de demain.

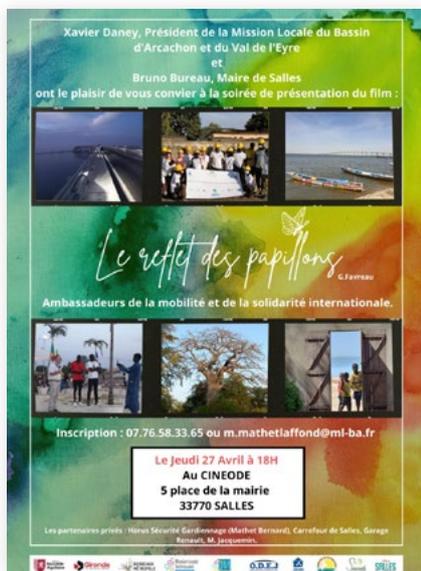
Les membres du CVA seront présents sur le Forum des activités sportives, culturelles et de loisir 2023, le samedi 9 septembre. N'hésitez pas à aller à leur rencontre pour faire connaissance et échanger.

Toutes les informations concernant la démocratie participative à Salles sont à retrouver sur la page internet du site de la ville www.ville-de-salles.com

Rubrique Mairie / Démocratie Participative.

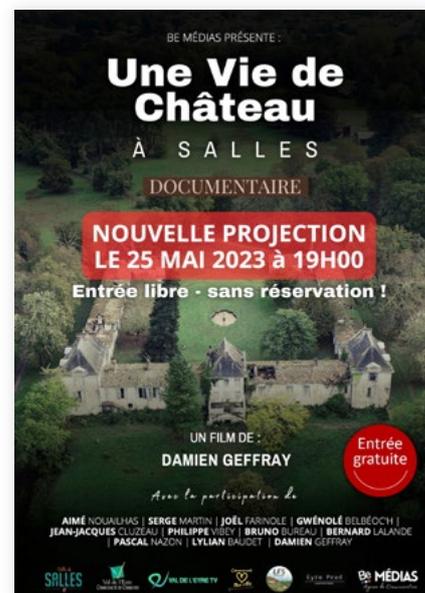
PROJECTIONS AU CINÉMA LE 7ÈME ART

**Le Château de Salles et la ville de Foundiougne à l'honneur !
En avril et mai, la ville de Salles a proposé différentes
projections spéciales au cinéma le 7^{ème} art.**



Tout d'abord, un film retraçant les chantiers à Foundiougne, ville sénégalaise avec laquelle la commune de Salles a lié une convention de coopération internationale, intitulé " *Le reflet des papillons* ". Cette projection, qui a eu lieu le 27 avril, avait pour but de présenter le travail des jeunes fréquentant les missions locales du territoire dans les équipements de la ville de Foundiougne. Ce documentaire a été projeté une seconde fois lors de la venue de M. Thiémokho Ndiaye, Maire de Foundiougne à Salles, le 18 mai.

Dans une tout autre thématique, le documentaire sur le château de Salles " *Une vie de Château* ", par Damien Geffray,



fondateur de Be Medias, a lui aussi été proposé aux Sallois. Deux séances offertes par la municipalité, les 11 et 25 mai, ont permis à plus de 300 personnes de découvrir ce film porté par les figures locales de Salles, amoureuses de l'histoire et du patrimoine de leur commune et retracer l'historique de ce bâtiment et son environnement, depuis le Miocène (il y a 12 millions d'années) jusqu'à nos jours. ▮

RETOUR SUR LA FÊTE DE LA NATURE



Samedi 13 mai, la Fête de la nature organisée à la médiathèque pour la troisième année consécutive a été un vif succès.

A cette occasion, les lecteurs ont pu participer aux nombreuses animations proposées (teinture végétale,

création hôtel à insectes, memory végétal...) et découvrir le travail d'impression végétale de Pauline Lairat et les magnifiques photos de l'association contre-jour.

Cette journée a également été l'occasion d'installer un hôtel à insectes dans le petit jardin de la médiathèque. Nous remercions chaleureusement l'association l'outil en main pour cette belle réalisation.

L'atelier ludique et collaboratif fresque du climat a permis de mieux comprendre les enjeux climatiques. Merci à Mme Mélanie Mangeant pour cette animation.

Enfin, le conseil des Sages présent aux côtés de l'équipe de la médiathèque a encore une fois mené avec beaucoup de bonne humeur un atelier semis et ainsi mis en valeur ainsi la grainothèque de la médiathèque. Merci à eux !

CÔTÉ CCAS, LA FÊTE DE LA NATURE A ÉGALEMENT BATTU SON PLEIN !

Le CCAS a organisé aux jardins familiaux des animations à la fois pour les petits et grands. Les 6 enfants présents ont pu confectionner un arc à partir de bois trouvés dans la forêt et la dizaine d'adultes ont œuvré à des plantations sur la parcelle de jardins partagés.

Tous les participants ont aussi pu voter pour le concours de dessins organisé pour l'événement. 17 enfants du centre de loisirs de Salles avait participé à ce concours divisé en deux thèmes (jardin et nature). Ils ont été récompensés par des chocolats de Pâques et petits cadeaux (jouets et entrées pour une mini ferme).

Prochain rendez-vous le 23 septembre pour la fête des jardins familiaux ! ▮



Le CA Sallois PREND SOIN DE LA NATURE !

Le Club Athlétique Sallois, pendant les stages des vacances d'avril a organisé une opération de nettoyage afin de sensibiliser les jeunes joueurs et joueuses (8-11 ans) au respect de l'environnement.

Ils ont donc ramassé les déchets sur les infrastructures du club : tribunes, terrains en bordure de forêt,...

Bravo à eux et à leurs éducateurs qui les aident à devenir de futurs "super adultes" au travers des valeurs de respect et d'investissement. ▶

NOS SALLOISES ONT DU TALENT !

Emy Maynard et Romane Texier, deux petites Salloises de l'école de danse de Lugos ont obtenu un premier prix et un accès au niveau national le week end du 15 et 16 avril 2023 au concours de la CND en danse contemporaine !!!

Elles et les autres élèves médaillés représenteront Lugos Dance School et le val de l'Eyre prochainement à

Angers pour le niveau national ! On croise les doigts et on travaille pour essayer de décrocher un titre qui leur permettrait d'atteindre le niveau Européen !

CONTEMPORAIN PRÉPA 1,

Romane Texier - premier prix niveau national

Emy Maynard - premier prix niveau national

Maintenant ... direction le niveau national à Angers ! ▶

Jumelage pour tous :

À LA DÉCOUVERTE DE NOS VILLES JUMELLES

Fête des 140 ans de l'Eveil Romagnatois

Un des objectifs de l'équipe municipale est de donner un nouvel élan à nos deux jumelages et de faire en sorte qu'un maximum de Sallois puissent découvrir nos villes jumelles et leur territoire.

Dans cet esprit, le comité de jumelage a organisé au mois de juin son deuxième week-end ouvert à la population. Les 10 et 11 juin, une délégation salloise composée de membres du comité de jumelage, d'élus et d'habitants s'est déplacée à Romagnat pour fêter les 140 ans de L'Eveil romagnatois, son école de musique. Le programme fut riche : accompagnement par le comité de jumelage de Romagnat tout au long du séjour, balade à la découverte de l'Auvergne, concert des orchestres de L'Eveil et de la Préfecture de Paris, visite du volcan de Lemptegy.

De futurs séjours ouverts à tous vont voir le jour en 2023 : ouvrez l'oeil et consultez régulièrement l'agenda municipal ! ▶

Les jeunes sangliers ONT CHASSÉ LES DÉCHETS !



Le samedi 13 mai, les -12 et -14 de l'USS Rugby se sont donné rendez-vous à 8h, pour participer au ramassage des déchets, en compagnie des membres de l'association de chasse de Salles. Plusieurs parcours ont été proposés afin de nettoyer la nature, dans un rayon de 5km autour du stade.

Les déchets ont été ramassés en grande quantité, nous remercions l'ensemble des participants pour cette belle initiative citoyenne. ▶

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Sasha GAMBEAU	02 juin 2023
Jules DUBOURG DUSSIER	24 mai 2023
Ezra PAYET ALIZARD	15 mai 2023
Olivia FIALHO LEGA	13 mai 2023
Maylone DELSOL	11 mai 2023
Sora BALU	27 avril 2023
Lola LEBRETON	23 avril 2023
Lyanna TONIN	23 avril 2023
Léna VASSEUX QUINTERO	22 avril 2023
Raphaël GARDET	22 avril 2023
Roméo DUPIN	16 avril 2023
Emma FANANAS	26 mars 2023
Margot BENTO NETO	16 octobre 2022



DÉCÈS

Claire-Lise CHARBONNIER	12 juin 2023
Daniel RUSAIL	29 mai 2023
Jean-Claude BELMONTE	07 mai 2023
Marie DRON	06 mai 2023
Bernard CAUPOS	01 mai 2023
André DUPUCH	26 avril 2023
Gabrielle LUBET	12 avril 2023
Renée-Jeanne FORET	05 avril 2023
Nicole LOUËT épouse BLONDY	05 octobre 2022



MARIAGES

Jean-Baptiste RICHARD et Alison NICOLINO	10 juin 2023
Nikita FEDOROV et Naomi VAN LEEUWEN	10 juin 2023
Julien COMBAREL et Pauline LACHAUD	27 mai 2023
Nicolas PASSERIEU et Laurence PELLETIER	20 mai 2023
Flavien LEFORT et Rebecca MOREEL	13 mai 2023
Mike VERDIER et Claire FOLLOPPE	06 mai 2023
Bertrand CLOAREC et Corinne LEFEBVRE	14 avril 2023

PACS

Clément HAUMONT et Christelle MÈGE	09 juin 2023
Pierre NOUVELLON et Emma DUVIAU	27 mai 2023
Guillaume LEGEAY et Sabrina LEGRAND	26 mai 2023
Yannick RAMIN et Christelle NAGAPIN	03 mai 2023
Thibault PEARCE et Emma TRICOTEAUX	28 avril 2023
Loïc BERNARD et Célia GALICE	28 avril 2023
Pôl LOVERGEN et Julien RAVENT	12 avril 2023



GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Chères Salloises, Chers Sallois,
Robert Sabatier a écrit « Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur ». Aujourd'hui quand nous lisons les tribunes de l'opposition, on se rend compte de la justesse de cette maxime. On n'y trouve qu'invectives, attaques personnelles et propos mensongers. On est loin de l'opposition constructive affichée, même si, fort heureusement, tous les élus de la minorité ne se retrouvent pas dans ces diffusions

parfois nauséabondes.
Le groupe majoritaire, malgré une période difficile économiquement, a choisi de maintenir le cap de ses engagements, même si des décalages dans le temps peuvent s'opérer sur certains travaux. Des projets qui vont améliorer le quotidien de tous les Sallois et qui s'ajoutent aux différents programmes d'entretien courant sur la voirie et les bâtiments comme les réhabilitations de l'école Jacques Prévert et de celle de Lavignolle,

la finalisation de l'espace cinéraire, les travaux de mise en sécurité du château ou bien encore l'extension de la crèche collective.

Nous vous invitons maintenant à profiter pleinement des manifestations estivales proposées et des moments de convivialité qui y sont associés.
Bel été à toutes et à tous.

GROUPE MINORITAIRE « SALLES POUR TOUS »

Nous sommes à mi-mandat et le bilan est sans appel. Côté Pile, tout va bien dans le meilleur des mondes, on montre un visage avenant et rassurant. Côté Face, sauve qui peut ! Comme je ne cesse de le dénoncer, les ressources humaines sont bel et bien le talon d'Achille de cette majorité municipale en déperdition. Les départs s'enchaînent à un rythme jamais vu. Tous les services sont concernés, certains sont même décimés, des arrêts maladie en pagaille, des agents démobilisés

et démotivés. En cause de ce grand malaise, l'autoritarisme du maire, les paroles mensongères, l'absence de modestie et d'écoute des élus de la majorité et un mode de gouvernance autocratique dont font d'ailleurs les frais constamment les élus de la minorité.

Fort heureusement pour les Sallois, l'été est bien là avec les très nombreuses animations toujours proposées par la Ville. De quoi passer de bons moments en

famille ou entre amis. Je vous souhaite donc de vivre cette période estivale en toute décontraction et d'en profiter pleinement.

Pour avoir une autre vision que celle idyllique vendue par la majorité, consultez régulièrement la page Facebook « Salles, l'Avenir Ensemble ».

À très vite !
Tristan PAUC

GROUPE MINORITAIRE « SALLES NATURELLEMENT »

Conformément aux dispositions de l'article L22121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les communes de 3500 habitants et plus, diffusant, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal,

doivent réserver un espace à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ». Ces dispositions ont été ré-

affirmées par le Conseil d'Etat dans un arrêt de principe n°353536 en date du 7 mai 2012.

Concernant l'édition de juin 2023, le groupe minoritaire «Salles naturellement» n'a pas fait parvenir de texte à intégrer dans l'espace d'expression libre.

GROUPE MINORITAIRE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Nous voici avec Bruno Bureau et son équipe à mi-mandat. Pouvons-nous garder le moral face à la gestion calamiteuse de ces 3 dernières années ?

On ne pourra pas nous reprocher de ne pas avoir averti les Salloises et les Sallois. Après avoir vendu les terres agricoles de Sillac pour acheter un château en ruine, une maison délabrée à Lavignolle, Bruno Bureau semble ne pas savoir où il va ;

trop occupé à nier l'évidence pensant avoir le don d'ubiquité. En matière d'immobilier, n'est pas Stéphane Plaza qui veut.

Le coup d'éclat : acheter des ruines, pour nous vendre du rêve. Un rêve dont M. Bureau est incapable d'évaluer le coût pour la population et pour les générations à venir. Les investissements utiles prévus dans son propre programme ne voient

toujours pas le jour. Mais on continue d'embaucher, on double les postes. Un vrai dérapage qui avoisinera sans nul doute +3 millions € en fin de mandat. Pour quels résultats ? Est ce que les choses vont mieux ? Pourtant dans le même temps, on apprend le départ d'une quinzaine d'agents. Nous sommes très inquiets de la façon dont est gérée notre commune, tutelle en vue ou emprunts ?

JC.SAUNIER

AGENDA

DU 4 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE 2023

JUILLET

3 JUILLET AU 26 AOÛT

Canoë, ragga, body karaté, pétanque, Taiji Quan, aquagym, badminton, battle archery

CAP 33

ACTIVITÉS GRATUITES ET

OUVERTES À TOUS

05 56 88 38 87

TOUT LE MOIS

Découverte de la Nintendo Switch

Médiathèque

MÉDIATHÈQUE

TOUS LES MERCREDIS

Dans le cadre de CAP 33, jeux et livres prennent l'air

Médiathèque

SAMEDI 1 ET DIMANCHE 2 / 14H

Gala

SPORTING CLUB

ANCIEN GYMNASÉ

SAMEDI 1

Soirée Tahitienne

Médiathèque

SDF BOURG

MARDI 4 / DE 09H À 18H

Journée de restitution du comité de lecture

MÉDIATHÈQUE

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

JEUDI 6 / 18H30

Cérémonie de remise des diplômes du passeport du civisme

SALLE DES FÊTES DU BOURG

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8

Fêtes du Lanot

Amicale Lanot

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8

Festival Pogniq

Moutons du Pogniquet

MOUTONS DU POGNIQUET

MERCREDI 12 / DE 09H À 18H

Atelier parents enfants

CCAS

MAISON AQUILINO

MERCREDI 12 / 10H

Atelier floral

Médiathèque

JEUDI 13 / DE 15H30 À 19H

Don du sang

SDF LAVIGNOLLE

JEUDI 13 / SOIRÉE

Bal des pompiers

Amicale des sapeurs

pompiers

PARKING DU COLLÈGE

VENDREDI 14 / 20H30

Escapades musicales

«Quatuor Eclisses»

(guitares)

COUR DU CHÂTEAU

MARDI 25 / 19H

Estivales gourmandes #1

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 29 / 22H30

Cinéma de plein air « Élémentaire »

Communauté de communes

STADE RAYMOND BRUN

AOÛT

VENDREDI 4 / 19H

Marché nocturne

CENTRE BOURG

MARDI 8 / 19H

Estivales gourmandes #2

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 11

CAP 33 Tour et

Soirée jeunesse

SEJ-LABO

TENNIS & PARVIS DU LABO

SAMEDI 19 / 19H

Estivales gourmandes #3

Spéciale food trucks

SALLE DES FÊTES DU BOURG

MARDI 22 / 20H

Requiem 16/90 par les

Chantres de St-Hilaire

Sauternes

EGLISE ST PIERRE

MERCREDI 23

Sensibilisation Insectes

pollinisateurs

PNRLG

PICOUTIN

MERCREDI 9 / DE 10H À 15H

Atelier parents enfants

CCAS

JARDINS FAMILIAUX

SEPTEMBRE

SAMEDI 9 / DE 10H À 17H

Forum des associations

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 12 / DE 18H À 21H

Marché des producteurs

AMAP de Sillac

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 13 / DE 9H À 12H

Permanence Solaire

SYBARVAL

BUREAU DE PERMANENCES -

POLICE MUNICIPALE

SAMEDI 16

Journées européennes du patrimoine

SAMEDI 16 / DE 14H À 18H

Après-midi Jeux sur le thème de l'Asie

Médiathèque

SAMEDI 23 / 20H30

Soirée humour

SALLE DES FÊTES DU BOURG

SAMEDI 23 / JOURNÉES

Animations aux Jardins familiaux

CCAS

JARDINS FAMILIAUX

LUNDI 25 / DE 15H30 À 19H

Don du sang

SDF LAVIGNOLLE